

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 27/09/2021

fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat du ministère de la justice au titre de l'année 2022

NOR : JUST2127569A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat, notamment son article 12 ;

Vu le décret n° 2013-876 du 30 septembre 2013 relatif à l'intégration de seize corps ministériels dans le corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 fixant les règles relatives à la nature et à l'organisation générale de l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ainsi qu'à la composition et au fonctionnement ;

Vu l'arrêté du 8 juin 2021 autorisant l'ouverture au titre de l'année 2022 de l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2021 modifiant les modalités d'inscription à l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat du ministère de la justice ouvert par arrêté du 8 juin 2021.

Arrête :

Article 1^{er}

Le nombre de postes offerts à l'examen professionnel pour l'accès au corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat du ministère de la justice au titre de 2022, est fixé à 14.

Article 2

La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27/09/2021

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur des parcours professionnels,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'CDÉAL', with a horizontal line underneath the letters 'ÉAL'.

Christophe DÉAL